



*Magdalena Perz*

Université de Silésie à Katowice  
Pologne

 <https://orcid.org/0000-0003-1446-6920>

# Sur la synonymie dans le lexique adjectival – questions de sémantique

**On synonymy in the adjectives – object classes and semantic issues**

## **Abstract**

The purpose of the present article is to discuss, through adjectival uses, a number of difficulties that affect the synonymy relation. The article reviews various approaches to synonymy and contain a theoretical and applicative dimension. The notion of the object class (G. Gross, W. Banyś) is used to describe the semantics of adjectives in order to disambiguate them. The linguistic approach taken here to describe synonymous units is that synonymy is relation between words in use. A contextual approach to synonymy can overcome the shortcomings of classical dictionaries of synonyms.

## **Keywords**

Adjectives, synonymy, object-classes, co-text, polysemy

*La description des adjectivaux  
est une œuvre de longue haleine.  
(G. Gross, 1991 : 175)*

## **1. Introduction**

L'objectif de cet article est de discuter, par le biais des emplois adjectivaux, quelques aspects qui alimentent les discussions sur la notion de synonymie. Notre étude des faits de synonymie va comporter une dimension théorique et applicative. Dans un premier temps, nous allons faire quelques réflexions sur le concept de

la synonymie afin de rapprocher les divers aspects qu'elle convoque. Cette notion renvoie à une pratique linguistique largement reconnue qui demeure pourtant difficile à appréhender sous un angle sémantique. C'est ce statut équivoque de la synonymie qui nous a amenés à (re)discuter cette notion et à montrer son influence sur la description des unités lexicales. Nous illustrerons notre propos à partir des emplois adjectivaux – *fixe* et *stable* que nous avons retenus, d'une part, par leur polysémie significative, et d'autre part, en raison de leur synonymie approximative en langue. Enfin, nous rapprocherons quelques difficultés qui émergent de nos analyses.

## 2. Notion de synonymie

La synonymie, sous ses diverses formes<sup>1</sup>, fait partie de la pratique linguistique, très importante dans l'acquisition des compétences langagières. La reformulation, le choix du mot juste ou la recherche d'une unité de sens proche pour éviter la répétition demeure une pratique linguistique courante. En outre, la synonymie est largement utilisée comme méthode lexicographique, faisant partie de la définition des unités linguistiques. À titre d'illustration, citons le *Dictionnaire de l'Académie Française*, qui définit l'adjectif *stable* : *qui est assuré, ferme, durable, permanent*<sup>2</sup>. Tout cela prouve que la relation de synonymie est appréhendée de façon intuitive – les synonymes sont des unités qui appartiennent à la même catégorie grammaticale et qui ont un sens proche.

Rappelons que la synonymie est une notion très ancienne, remontant à la période antique. Les premières considérations sur la synonymie ont été discutées sous deux angles différents : l'un dit onomasiologique où l'on partait du sens donné afin de trouver les mots qui puissent l'exprimer et l'autre suivant lequel les mots constituaient le point de départ des analyses, nommé sémasiologique. Or, comme le constate G. Doualan (2014 : 410), les études de la synonymie sont arrivées à la maturité avec les écrits de l'abbé Girard. La synonymie demeure de nos jours un phénomène complexe et interprété de multiples façons.

---

<sup>1</sup> O. Duchaček (1964), dans son article « Différents types de synonymes », distingue deux catégories de synonymes : stylistiques (syntactico-praséologiques, expressifs, fonctionnels, spéciaux, caractérisés par la couleur locale) et sémantiques. Synonymie discursive vs lexicale discutée par D. Śliwa (2015).

<sup>2</sup> Dictionnaire de l'Académie Française, disponible en ligne : [dictionnaire-academie.fr](https://dictionnaire-academie.fr), consulté le 6.12.2023].

L'un des problèmes majeurs auxquels la relation de la synonymie se heurte, c'est la diversité de ses acceptions. Les définitions fournies varient d'un auteur à l'autre en introduisant différents postulats et critères en sémantique (critère sémantique, critère référentiel)<sup>3</sup>. Par conséquent, les discussions récentes sur la notion de synonymie ont fait émerger deux positions antagonistes – une interprétation restrictive, puisée dans la logique qui veut que les deux unités synonymiques affichent une relation logique d'équivalence, et une interprétation plus large selon laquelle la synonymie s'instaure entre certains fragments du sémantisme des unités. À un extrême, nous retrouvons la synonymie dite *totale* ou *absolue* qui postule que les unités soient substituables dans tous les contextes sans aucun changement dans leur portée cognitive et affective. Une telle vision de la synonymie a été contestée en linguistique par beaucoup de chercheurs comme étant exceptionnelle et n'ayant aucune utilité langagière<sup>4</sup>. À l'autre extrême, on trouve des chercheurs comme G. Kleiber ou B. Victorri et S. Ploux qui vont à contre-courant de la vision stricte de la synonymie et construisent leurs postulats en sémantique sur la notion du contexte. G. Kleiber précise qu'en synonymie il faut se placer :

au seul niveau de l'acception (ou du sémème) et non au niveau de toute la pluralité du sens. Et par conséquent aussi, la substitution ne doit être envisagée qu'au niveau de chaque acception et non pour l'ensemble des différents sens relevés.

(G. Kleiber, 2009 : 20)

Nous rejoignons sur ce point les observations de G. Kleiber. Cette acception de la synonymie requiert un contexte et la situe à un autre niveau – celui du discours. Notons pourtant qu'une telle prise de position conduit à admettre que les unités qui passent difficilement comme synonymiques dans l'usage courant, comme *stable* vs *immuable* ou *fragile* vs *succinct* sont synonymiques parce qu'on trouve pour ces couples l'environnement linguistique dans lequel ils peuvent commuter sans affecter le sens de l'énoncé. Une telle affirmation nous rend compte à quel point cette relation est relative et difficilement identifiable.

Tout linguiste voit dans la synonymie une équivalence plus ou moins large de sens entre deux unités lexicales différentes. Les chercheurs qui ont adopté une acception très stricte de la synonymie ont été amenés à reconsidérer la notion

---

<sup>3</sup> Pour plus de détails, cf. P. Cadiot (2009), B. Śmigielka (2007).

<sup>4</sup> (...) for absolute synonyms, and that is that if they exist at all, they are extremely uncommon (A. Cruse, 1986 : 270). Pour plus de détails, nous renvoyons aux travaux de M.-L. Honeste (2007), J. Picoche (1993), A. Polguère (2008), Lehmann F. & Martin-Berthet (1998).

elle-même. Elle a été réfutée en faveur de l'acception plus large dite *synonymie partielle*, *parasynonymie*, *quasi-synonymie*, *synonymie occasionnelle*, une optique qui sous-entend des degrés de synonymie. Une définition consensuelle de la synonymie est fournie, entre autres, par I. Tamba qui la définit ainsi :

Dans l'usage courant, on appelle *synonymes*, des mots de forme différente mais de sens identique ou semblable et de même statut morphosyntaxique.

(I. Tamba, 1988 : 80)

Postuler la relation de synonymie entre deux unités lexicales ne fait qu'affirmer qu'il existe un espace commun où leurs emplois se chevauchent. Il y a un environnement linguistique dans lequel les deux unités apparaissent pour exprimer le même contenu. Qui plus est, les dictionnaires encouragent ce type de démarche en fournissant les définitions à l'aide de listes de mots qui ont des sens voisins. Une acception plus stricte de la notion de synonymie exclura les cas qui vont être traités dans notre analyse.

### 3. Dictionnaires des synonymes

Ce qui a servi de tremplin pour nos discussions, c'est, entre autres, le cas des dictionnaires de synonymes tel que *le Dictionnaire Électronique des Synonymes (DES) du CRISCO*, *le Dictionnaire des synonymes et contraires Larousse*<sup>5</sup>. Ces dictionnaires rattachent les partenaires synonymiques aux différentes acceptions de l'unité en question sans donner des commentaires. Les listes de synonymes qui y sont dénombrés ne sont exploitables que par des usagers capables de s'imaginer les contextes dans lesquels les deux unités en question affichent une équivalence de sens. Ils ne permettent pas aux lecteurs d'accéder rapidement au synonyme précis. En outre, pour certains renvois censés être synonymiques, on a du mal à récupérer l'environnement garantissant la substituabilité. C'est le cas, par exemple du couple synonymique *stable* et *immuable*. Une telle approche n'est éclairante que dans la mesure où elle présente le potentiel sémantique de l'unité, mais elle se désintéresse de la délimitation des emplois. La question de la délimitation est de taille parce que, d'une part, elle est liée à la substituabilité des unités – le remplacement d'un élément lexical par son synonyme ne se fait que dans une

---

<sup>5</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/synonymes>, consulté le 06.11.2023.

situation spécifique et, d'autre part, sans procédures de vérification, le choix des synonymes reste voué à l'intuition<sup>6</sup>.

La connaissance des différences entre les emplois de deux unités est l'une des difficultés que rencontrent les usagers dans le domaine lexical. Les normes d'emploi propres à chaque langue conditionnent la sélection du mot. C'est une faculté cruciale du point de vue de la compétence lexicale. Penchons-nous maintenant sur la catégorie dont nous avons puisé les exemples pour notre analyse.

#### 4. Spécificités des adjectifs

Nous avons choisi les adjectifs *stable* et *fixe* – les adjectifs à emploi qualificatif, qui plus que les relationnels (majoritairement dénominaux), peuvent revêtir une multitude de sens différents<sup>7</sup>. Servant à exprimer diverses propriétés des substantifs qu'ils caractérisent, les adjectifs qualificatifs effectuent un procédé de restriction de l'extension sur le substantif. Cette opération de restriction peut s'effectuer de manières différentes. À titre d'exemple, prenons l'adjectif *stable*, qui entre en relation avec divers accompagnateurs : <humains> : *un homme stable* ; <concrets> : *chaise stable, échelle stable* ; <abstraites> : *sens stable, position stable* ; <temps> : *heure stable*.

En parcourant le sémantisme de ces groupes nominaux, nous constatons que les rapports conceptuels qui s'établissent entre adjectif et son nom-tête sont de nature diverse.

*une échelle stable = qui est en équilibre*

*un caractère stable = qui ne change pas*

*un emploi stable = qui est permanent*

*une personne stable = qui est constant(e) dans ses idées ; dont le caractère ne change pas*

*un environnement stable = qui est peu susceptible de transformations*

*un vent stable = qui est constant ; dont la direction est invariable*

*une température stable = qui n'est pas sujette à des variations*

*un pays stable = qui est équilibré sur le plan économique*

<sup>6</sup> Les usagers d'une langue ont une intuition naturelle résultant du savoir épilinguistique de pouvoir juger quels mots sont synonymes.

<sup>7</sup> Pour plus de détails sur le classement des adjectifs, cf. I. Bartning (1980), J. Goes (1999), Noailly (1999), Murphy (2003).

La multiplicité des relations sémantiques qui se construisent entre adjectif et nom dépend, premièrement, du type de substantif qualifié et du sémantisme de l'adjectif en question. Le sens de l'adjectif varie en fonction du nom en activant une ou plusieurs de ces caractéristiques. Les adjectifs qualificatifs sont susceptibles de plusieurs emplois et comme l'a justement remarqué M. Riegel (1985 : 97), ils ne possèdent pas d'autonomie référentielle. Ils se caractérisent par une « incomplétude » ou « dépendance » référentielle. R. Moon (1987 : 179), à son tour, précise que « (...) they are often heavily context-dependent and flexible, taking on as many meanings as you like or have space for ». Nous soulignons ici une des majeures particularités des adjectifs qualificatifs, à savoir leur distribution quasi infinie. Les types de substantifs avec lesquels un adjectif qualificatif peut entrer en combinaison sont de toutes sortes. Ainsi, étant donné sa remarquable souplesse sémantique, ce type d'adjectif accepte difficilement la hiérarchisation et résiste souvent à une définition cohérente.

Étant donné la polysémie des adjectifs qualificatifs, il faut traiter chaque adjectif qualificatif comme un faisceau de significations possibles. L'analyse de son sémantisme implique la prise en compte d'autres éléments linguistiques avec lesquels un adjectif entre en interaction. Cette prise de position nous conduit à admettre que la description des adjectifs et par conséquent la représentation des relations sémantiques doit être contextuelle. Elle se rapporte aux mots en emploi, ce qui souscrit à l'idée selon laquelle la synonymie est un phénomène propre au discours.

En cherchant à identifier les ressemblances entre les emplois de deux adjectifs, il est nécessaire d'indiquer et de regrouper les substantifs les régissant pour mettre en évidence leurs espaces communs. Soulignons toutefois que, les unités synonymiques auront toujours un fragment de signification qui leur est propre.

Pour mener à terme notre analyse, nous proposons d'adopter une procédure en deux étapes. Premièrement, une description qui permettra de répertorier les sens de l'adjectif en question, ce qui va permettre sa désambiguïsation et la structuration de ses acceptions. Deuxièmement, le repérage, pour chaque ensemble d'éléments retenus, son substitut (son synonyme) pour indiquer dans quelles conditions les deux adjectifs pris en couple affichent une relation d'équivalence. Ainsi, si les deux adjectifs sont substituables, ils peuvent être traités comme synonymes.

## 5. Classes d'objets

Pour décrire le contenu sémantique des adjectifs, nous recourons à des approches linguistiques dont G. Gross et W. Banyś ont donné un aperçu global. La description en termes de *classes d'objets* (G. Gross, 1994, 1998 ; G. Gross & A. Clas, 1997) ainsi que l'approche orientée-objets (W. Banyś, 2002, 2005) postulent que la description des unités lexicales devrait être co-textuelle, c'est à dire faite à travers leurs emplois<sup>8</sup>. Par l'emploi d'une unité lexicale, il faut comprendre les autres éléments linguistiques avec lesquels l'unité analysée entre en interaction. Ainsi, le sens du mot s'étudie dans sa relation avec d'autres unités en présence. L'indication de cet ensemble d'éléments, va ensuite permettre leur regroupement en ensembles homogènes de point de vue linguistique, nommées *classes d'objets*. Comme le souligne G. Gros (1994 :4), les classes d'objets sont « le lieu naturel de la description de la synonymie ».

## 6. Stable vs fixe

Nous avons choisi les adjectifs *fixe* et *stable*, qui sont des couples de synonymes approximatifs en discours à large spectre d'utilisation. Les dictionnaires confirment que les deux adjectifs constituent des synonymes selon les données fournies par le CRISCO (Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte). Nous ne proposons pas une analyse très approfondie de ces deux adjectifs. Nous tenons à fournir les éléments d'information nécessaires pour comprendre le fonctionnement sémantique de ces adjectifs. Pour parvenir à une description, il nous a fallu repérer, dans les limites de nos possibilités<sup>9</sup>, les éléments du co-texte. En simplifiant, on peut ranger les éléments de *stable* en classes suivantes :

---

<sup>8</sup> La première condition d'une description synonymique est de pouvoir délimiter correctement les emplois (G. Gross, 1994 : 4)

<sup>9</sup> Chaque analyse visant des ensembles lexicaux n'est pas exhaustive. Les classes d'objets sont toujours ouvertes à d'éventuels enrichissements.

## STABLE (adj)

stable <appareils> : appareil, caméra, machine, antenne, prothèse  
 stable <aspects> : caractère, nature, personnalité, vie  
 stable <collectivités> : bibliothèque, électorat, main d'œuvre, personnel, population, couple  
 stable <compositions chimiques> : composé, solution, corps, structure, suspension  
 stable <constructions> : construction, structure, installation, bâtiment  
 stable <conditions> : climat, décor, cadre, condition, environnement, lieu, milieu, paysage, temps  
 stable <coûts> : prix, revenu, financement, budget, dépenses, rendement  
 stable <dispositifs> : échelle, escabeau, escalier, marchepied, support, trépied  
 stable <événements> : phénomène, vent  
 stable <humains> être, quelqu'un, personne  
 stable <jugements> : classement, conception, position, situation, point de vue, opinion  
 stable <lieux> : terrain, territoire, lieu, endroit, surface  
 stable <meubles> : bibliothèque, chaise, étagère, fauteuil, table, tabouret  
 stable <moyens de transport> : bateau, navire, vélo, voiture  
 stable <occupations> : emploi, état, occupation, poste, travail  
 stable <rapports> : connexion, équilibre, union, lien, paix, rapport, relation, sens  
 stable <règles> : convention, doctrine, loi, norme, règle, proposition  
 stable <systèmes> : démocratie, économie, établissement, logiciel, pays, marché, famille  
 stable <valeurs> : chiffre, étendu, poids, température, pourcentage, proportion, valeur, niveau

On adopte la même structuration pour l'adjectif *fixe*.

## FIXE (adj)

fixe <appareils> : téléphone, appareil, barre, caméra, châssis, machine, antenne, prothèse, roue, pédale  
 fixe <astres> : astre, étoile  
 fixe <coûts> : capital, frais, impôt, loyer, montant, prix, salaire, somme, rémunération, revenu, tarif  
 fixe <collectivités> : population, collection, ensemble  
 fixe <directions> : sens, direction, trajet  
 fixe <habitations> : adresse, domicile, emplacement, lieu  
 fixe <occupations> : emploi, état, occupation, poste, travail  
 fixe <ouvrages> : figure, statue, sculpture  
 fixe <rapports> : sens, valeur  
 fixe <règles> : décision, direction, formule, norme, loi, procédure, règle, résolution  
 fixe <regard> : œil, regard, vue, yeux  
 fixe <temps> : calendrier, date, fête, jour, horaire, heure, terme  
 fixe <valeurs> : température, valeur, proportion  
 accent fixe  
 douleur fixe  
 feu fixe  
 idée, pensée fixe  
 point fixe  
 sourire fixe



L'analyse des éléments lexicaux de deux adjectifs nous conduit au cœur de leurs ressemblances et leurs différences d'emploi. Le sens de l'adjectif *stable* se superpose partiellement sur le domaine collocatif de son synonyme *fixe*. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les éléments de la classe <coûts> ou celle <collectivités> qui constituent les accompagnateurs récurrents de deux adjectifs.

Il convient de faire quelques commentaires sur la procédure d'établissement des classes sémantiques. Force est de constater qu'en recourant à la notion de classes d'objets, on est en mesure de structurer davantage les acceptions retenues pour l'adjectif analysé.

Dès qu'on procède à la structuration des unités polysémiques, on s'aperçoit que la démarche adoptée fait émerger quelques difficultés. Conformément aux principes, les classes d'objets reposent sur les critères linguistiques, mais il semble difficile de proposer une distribution catégorique. Par conséquent, les classes d'objets sont des structures hétérogènes – elles sont, d'un côté systématiques et, de l'autre côté, négociables. À titre d'exemple, citons le lexème *sens*, qui a été catégorisé comme <rapports> parce que si nous parlons du *sens stable*, nous nous référons à un certain type de relation qui n'est pas sujette à des changements. Mais, rien n'empêche de ranger ce lexème dans la classe <valeurs>. Par conséquent, parmi les différentes classes retenues, il est possible d'opérer les regroupements en fonction des propriétés linguistiques qui motivent leur fondement.

La difficulté est encore accrue par le fait qu'il existe un nombre considérable de cas intermédiaires, qui n'autorisent pas d'attribuer un substantif à une classe particulière. Cela est dû, entre autres, à la polysémie des substantifs. Pour s'en convaincre, citons le cas du nom *pays* qui, accompagné de l'adjectif *vert* dénote un territoire et ainsi fait partie de la classe <lieux>, accompagné de l'adjectif *riche*, *avancé*, il est associé à la classe <collectivités> et il peut référer à un système économique et par conséquent faire partie de la classe nommée <systèmes>, comme dans la séquence *pays stable*.

Or, une description de ce genre peut avoir un grand intérêt pratique parce qu'elle nous donne l'accès à la structure conceptuelle des substantifs. Un substantif aura autant d'emplois qu'il existe de classes dont il fait partie. La difficulté pour le linguiste est de réussir à s'abstenir de la représentation conceptuelle du mode qu'il a à sa disposition et adopter une démarche linguistique.

Bien que les ensembles proposés soient linguistiquement pertinents, mais, il faut le dire, leur existence est souvent motivée par le découpage conceptuel. En ce qui concerne les adjectifs, ils servent à exprimer une propriété concrète ou abstraite du substantif. Cette propriété est souvent attribuée par les locuteurs en fonction du statut ontologique ou conceptuel de l'unité en question. Déjà, par rapport à la situation extralinguistique, qui est souvent arbitraire certaines suites

seront qualifiées différemment. Ainsi, Noël est qualifié en tant qu'une fête *fixe, stable* et Pâques est une fête *mobile*.

Soulignons que la distinction des emplois différents des unités ainsi que l'affectation à des classes sémantiques exige une grande précaution de la part du lexicographe. Cela dépend, entre autres de la complexité de l'adjectif en question, de la mesure dans laquelle il dépend de son support nominal pour sa signification.

Pour mener à bien cette analyse et préciser les environnements dans lesquels les deux adjectifs peuvent commuter il est nécessaire de proposer pour chaque classe d'objets retenue son partenaire synonymique.

#### STABLE (adj)

stable <appareils> : appareil, caméra, machine, antenne, prothèse – SYN : **fixe**

stable <aspects> : caractère, nature, personnalité, vie – SYN : **équilibré**

stable <collectivités> : bibliothèque, électorat, main d'œuvre, personnel, population, couple – SYN : **fixe ; invariable**

stable <compositions chimiques> : composé, composition, corps, solution, structure, suspension – SYN : **durable**

stable <constructions> : construction, structure, installation, bâtiment – SYN : **solide ; résistant ; inébranlable**

stable <conditions> : climat, décor, cadre, condition, environnement, lieu, milieu, paysage, temps – SYN : **invariable ; permanent**

stable <coûts> : prix, revenu, financement, budget, dépenses, rendement – SYN : **fixe**

stable <dispositifs> : échelle, escabeau, escalier, marchepied, support, trépied – SYN : **statique ; équilibré**

stable <événements> : phénomène, vent – SYN : **cyclique**

stable <humains> être, quelqu'un, personne – SYN : **équilibré**

stable <jugements> : classement, conception, position, situation, point de vue, opinion – SYN : **fixe**

stable <lieux> : terrain, territoire, lieu, endroit, surface – SYN : **assuré, solide**

stable <meubles> : bibliothèque, chaise, étagère, fauteuil, table, tabouret – SYN : **statique ; équilibré**

stable <moyens de transport> : bateau, navire, vélo, voiture – SYN : **statique ; équilibré**

stable <occupations> : emploi, état, occupation, poste, travail – SYN : **fixe ; permanent**

stable <rapports> : connexion, équilibre, union, lien, paix, rapport, relation, sens – SYN : **fixe ; permanent**

stable <règles> : convention, doctrine, loi, norme, règle, proposition – SYN : **ferme ; fixe ; invariable**, (la loi de la gravité, les lois de la nature – SYN : **immuable**)

stable <systèmes> : couple, démocratie, économie, établissement, logiciel, pays, marché, famille – SYN : **solide ; durable**

stable <valeurs> : chiffre, poids, équilibre, température, pourcentage, proportion, valeur, niveau – SYN : **constant ; fixe ; invariable**

personne stable – SYN : **sédentaire**

FIXE (adj)

fixe <appareils> : téléphone, appareil, caméra, machine, antenne, prothèse, roue, pédale – SYN :

**stable**

fixe <astres> : astre, étoile – SYN : **immobile**

fixe <coûts> : capital, frais, impôt, loyer, montant, prix, salaire, somme, rémunération, revenu,

tarif – SYN : **stable**

fixe <directions> : sens, direction, trajet – SYN : **déterminé**

fixe <habitations> : adresse, domicile, emplacement, lieu – SYN : **permanent ; stable**

fixe <occupations> : emploi, occupation, poste, travail – SYN : **stable**

fixe <ouvrages> : figure, statue, sculpture – SYN : **immobile**

fixe <rapports> : sens, valeur – SYN : **stable**

fixe <règles> : décision, formule, norme, loi, procédure, règle, résolution, orthographe – SYN :

**stable ; ferme**

fixe <regard> : œil, regard, vue, yeux – SYN : **figé, immobile**

fixe <temps> : calendrier, date, fête, jour, horaire, heure, terme – SYN : **défini ; déterminé**

fixe <valeurs> : température, valeur, proportion – SYN : **stable**

accent fixe – SYN : **stable**

douleur fixe – SYN : **incessante, précise**

feu fixe – SYN : **constant**

idée, pensée fixe – SYN : **obsessionnelle**

point fixe – SYN : **stable**

sourire fixe – SYN : **fixé**

Les analyses qui viennent d'être données montrent que les deux adjectifs sont occasionnellement synonymes. Les adjectifs *stable* et *fixe* donnent lieu à des séquences de sens proche (synonymiques) dans leurs emplois avec plusieurs classes sémantiques : <appareils>, <coûts>, <habitations>, <occupations>, <rapports>, <règles>, <valeurs>. Ils sont conceptuellement voisins, par conséquent une grande partie de leurs emplois se recouvre, ce qui se manifeste par un nombre significatif d'accompagnateurs en commun. Le format en termes de classes d'objets permet de préciser les environnements de leur substituabilité.

Soulignons que deux ou plusieurs adjectifs peuvent se trouver dans une relation de synonymie par rapport à l'objet décrit. Ils peuvent dénoter la même propriété, exprimer la même caractéristique. Cependant, il faut garder à l'esprit que dans la langue rien ne peut être strictement similaire.

## 7. Quelques observations

Les adjectifs qualificatifs qui passent pour synonymes se distinguent souvent par la sélection de leurs collocatifs (cf. P. Blumenthal, 2006) – certaines séquences retenues forment souvent des suites statistiquement significatives : *idée fixe*, *regard fixe*, *à l'heure fixe*, *sans domicile fixe*, *douleur fixe*. Pour les locuteurs dont la langue maternelle est le français, ces combinaisons sont prévisibles en raison de leur récurrence dans le discours. De tels syntagmes nominaux constituent une problématique réelle dans une lexicographie contrastive. La suite – *idée fixe* constitue une combinaison privilégiée pour laquelle on ne va pas proposer de synonyme. Le syntagme *téléphone fixe* est beaucoup plus récurrent en discours que *téléphone stable*. Ainsi, en substituant les deux adjectifs, même dans des co-textes spécifiques, il faut vérifier la validité d'une telle séquence pour ne pas obtenir des suites inappropriées dans une langue. Ces restrictions de sélection sémantique méritent un traitement lexicographique spécial, ce qui complique leur structuration lexicographique. La frontière entre ce qui est libre dans la langue et ce qui est préconstruit constitue un défi pour tout traitement linguistique<sup>10</sup>.

## 8. Question de substituabilité

Il est communément admis que la substituabilité est un critère pertinent pour postuler la situation de synonymie. Elle se réfère à la possibilité de remplacer une unité par une autre dans une phrase ou un énoncé sans altérer la grammaire et le sens de la phrase. Soulignons que les deux adjectifs ne peuvent pas être totalement identiques du point de vue de leur sens, mais ils peuvent être substituables quant à leur interprétation. Chaque lexème a son sens et son fonctionnement propres – selon le principe avancé par L. Bloomfield (1962 : 82) : « ...each linguistic form has a constant and specific meaning. If the forms are phonemically different, we suppose that their meanings also are different ».

La description en termes de classes d'objets considère des suites canoniques composées d'opérateur et de ses arguments. Elle ne prend pas en compte le critère grammatical. Les comportements combinatoires des adjectifs qui passent

---

<sup>10</sup> Pour les analyses qui soulèvent la question du phénomène collocatif, nous renvoyons aux travaux de A. Tutin et F. Grossmann (2002) et M. Perz (2016).

pour des synonymes peuvent diverger, par conséquent la substituabilité est un phénomène qui engage l'axe syntagmatique. Il s'ensuit que les synonymes adjectivaux, bien qu'appartenant à la même catégorie grammaticale, ne connaissent pas la même distribution et ne peuvent pas être interchangeables que dans un nombre restreint de contextes. C'est le cas du couple synonymique : *stable* et *résistant*. Dans la séquence :

*une construction stable = une construction résistante*

*un métal résistant à la température = \*un métal stable à la température*

La prise en compte de ce paramètre syntagmatique réduit considérablement la validité de substituabilité, mais n'exclue non plus la synonymie de ces unités. C'est parce que les unités ne sont interchangeables que dans certains contextes possibles que la notion de synonymie apparaît problématique. Pour les linguistes, la notion de contexte est cruciale, surtout quand les unités linguistiques s'ouvrent à des situations extralinguistiques. Rappelons que la définition du contexte peut aller au-delà de l'environnement immédiat. Même si les unités connaissent la même distribution, cela ne garantit pas qu'ils peuvent être partout substituables. Il est évidemment impossible d'aborder ici en détail tous les aspects de la question de l'interchangeabilité, mais disons que l'épreuve de la commutation convoque plusieurs facteurs et finalement conduit à admettre que la substituabilité totale n'est pas observable dans la langue. Comme le fait pertinemment remarquer Kleiber :

ce n'est pas seulement « un sens » ou « du sens » que l'on commute, mais bien des unités lexicales, c'est-à-dire des unités possédant une forme et un sens !

(G. Kleiber, 2009 : 20)

## 9. Quelques pistes à explorer...

La voie de recherche adoptée nous conduit aussi à une interrogation sur la dimension pragmatique de la notion de synonymie, à savoir quel est l'espace minimal commun que les deux unités devraient partager pour postuler qu'elles sont synonymes. Autrement dit, quelles unités ont un sens suffisamment proche pour être classifiées comme synonymes ? Une telle question nous pousse à émettre l'hypothèse selon laquelle il faut parler plutôt de plusieurs degrés de synonymie que de synonymie tout court. Quelles que soient les difficultés qu'éprouvent les linguistes

à en donner une définition, ce rapport sémantique entre les unités est ce qui permet aux usagers de formuler leurs jugements sur ce qui est synonymiques ou ne l'est pas. Dans la langue, il y a des mots lexicaux qui semblent être synonymes hors de l'emploi en contexte, mais qui ne seront pas interchangeables en chaque énoncé. C'est le cas, par exemple, des couples conceptuellement très proches tels que : *facile vs simple, complexe vs compliqué, négatif vs péjoratif*. Cette observation nous conduit à une autre question – si l'attention des analyses synonymiques devrait se focaliser sur les différences ou sur les ressemblances d'emploi ? La réponse à cette question ne peut pas être définitive – elle va dépendre du couple synonymique analysé. En faisant recours à des adjectifs qui sont conceptuellement très voisins, les usagers veulent savoir où réside la différence entre leurs emplois et même les spécialistes du domaine ont du mal à fournir un échantillon d'emploi qui les diffère. Il est à remarquer que le format de description discuté ci-dessus permet de préciser les deux sphères – les classes d'objets à vocation linguistique précisent les ensembles pour lesquels la substitution est pertinente et ceux pour lesquels elle ne se fait pas.

## 10. En guise de conclusion

Bien que les unités lexicales soient employées largement comme synonymes dans les actes langagiers, il persiste des polémiques autour des critères défini-toires de la synonymie. En tenant compte des différentes facettes de la notion, nous optons pour la synonymie qui laisse plus de place à la substitution parce que l'usage de la synonymie est une pratique courante. Opinion que l'on retrouve, entre autres, chez M. Honeste (2007) qui reconnaît la prédominance de la synonymie dite partielle, quasi-synonymie. Ce type de synonymie, reconnue comme proximité sémantique entre les unités, offre les possibilités de substitution des unités dans certains contextes. Qui plus est, les dictionnaires encouragent ce type de démarche en proposant les définitions à l'aide de listes de mots de sens voisins.

Nous espérons avoir montré que la description en termes des classes d'objets semble être le cadre pertinent pour rendre compte des phénomènes de synonymie et les résultats obtenus sont encourageants quoique non dépourvus de difficultés. Du point de vue applicatif, la structuration en termes de classes sémantiques constitue une approche originale et intéressante à explorer en vue d'amélioration de descriptions existantes.

Soulignons pour terminer que le format des classes d'objets est une approche de nature linguistique. Autrement dit, la langue est vue en tant qu'objet d'analyse – elle peut être examinée et analysée indépendamment des facteurs extralinguistiques<sup>11</sup>. On peut se demander, pour prolonger le débat, si une telle prise de position influence la théorie de la signification. Considérer la théorie de la signification en adoptant un point de vue ontologique ou un point de vue linguistique nous donne une vision différente du concept de la signification des mots.

### Références citées

- Ajdukiewicz, K. (1985). *Język i poznanie. Tom 1*. PWN.
- Banyś, W. (2002). Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée-objets : Partie I et II. *Neophilologica* 15, 7–29 ; 206–249.
- Banyś, W. (2005). Desambiguation des sens des mots et représentation lexicale du monde. *Neophilologica* 17, 57–76.
- Bloomfield, L. (1962). *The Menomini Language*. Yale University Press.
- Blumenthal, P. (2006). De la logique des mots à l'analyse de la synonymie. *Langue Française* 150, 14–31.
- Buvet, P. A. & Grezka, A. (2009). Les dictionnaires électroniques du modèle des classes d'objets. *Langages* 176, 63–9.
- Cadiot, P. (2009). Couleurs des mots ou synonymie. *Pratiques* 141/142, 26–38.
- Clas, A. & Gross, G. (1997). Les classes d'objets et la désambiguïsation des synonymes, *Cahiers de lexicologie* 70, 27–40.
- Doualan, G. (2011). Introduction à une approche instrumentée de la synonymie. *Cahier du Crisco* 32, 15–42.
- Doualan, G. (2014). Éléments pour une lecture de l'histoire de la synonymie. *Congrès Mondial de Linguistique Française*. 15–42.
- Goes, J. (1999). *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Duculot.
- Gross, G. (1998). Pour une véritable fonction « synonymie » dans un traitement de texte. *Langages* 131, 103–14.
- Gross, G. (1996). Une catégorie hétérogène : l'adjectif. *Studi Italiani Di linguistica Teoretica e applicata* 25, 447–460.

---

<sup>11</sup> Un tel postulat a été avancé par un grand linguiste et logicien polonais K. Ajdukiewicz (1985). La théorie de la langue constituait le centre de ses recherches.

- Gross, G. (1994b). Classes d'objets et synonymie. *Annales Littéraires de l'Université de Besançon. Série Linguistique et Sémiotique* 23, 93–102.
- Gross, G. (1991). Typologie des adjectivaux. *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves* 347, 163–178.
- Giry-Schneider, J. (2005). Les adjectifs intensifs : syntaxe et sémantique. *Cahiers de lexicologie* 86, 163–178.
- Honeste, M.-L. (2007). Entre ressemblance et différence : synonymie et cognition, *Le français moderne* 75, 160–173.
- Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (1998). *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Duclot.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Septentrion.
- Kleiber, G. (2009). La synonymie – identité de sens n'est pas un mythe. *Pratiques* 141/142, 9–25.
- Moon, R. (1987). Monosemous words and the Dictionary, *The Dictionary and the Language Learner. Papers from the EURALEX Seminar at University of Leeds*, 173–182.
- Murphy, L. (2003). *Semantic Relations and the Lexicon*. Cambridge University Press.
- Ploux, S. & Victorri, B. (1998). Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires de synonymes. *Traitement automatique des langues* 39, 161–182.
- Noailly, M. (1999). *L'adjectif en français*. Éditions Ophrys.
- Ploux, S. & Victorri, B. (1998). Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires de synonymes. *Traitement automatique des langues* 39, 161–182.
- Perz, M. (2016). Quelques réflexions sur le traitement automatique des collocations. *Translation and Meaning* 2, 153–165.
- Riegel, M. (1985). *L'adjectif attribut*. PUF.
- Riegel, M. (1993). Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif. *L'Information Grammaticale* 58, 5–10.
- Śliwa, D. (2015). La synonymie des termes juridiques polonais et français. Dans W. Fijałkowskiej, M. Izert, A. Kieliszczyk & E. Pileckiej (éds), *Être philologue. Mélanges offerts à Teresa Giermak-Zielinska* (237–250). Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
- Śmigielska, B. (2007). Assertion et suggestion dans les relations synonymiques. *Neophilologica* 19, 204–216.
- Tamba, I. (1998). *La sémantique*. PUF.
- Tutin, A. & Grossmann, F. (2002). Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue Française de Linguistique Appliquée* 7, 7–26.